

BULLETIN ÉLECTRONIQUE DE L'AFEAS – 12 JANVIER 2012

Nous profitons de ce premier bulletin électronique pour vous transmettre nos meilleurs vœux de bonne année 2012, de même qu'à vos proches. L'Afeas est dans un processus de changement auquel nous sommes toutes invitées à participer en étant présentes dans nos milieux. Plusieurs éléments de ce bulletin électronique peuvent nous inspirer des interventions.

POLITIQUE ÉGALITÉ HOMMES FEMMES À SAYABEC DANS LA RÉGION DU BAS-ST-LAURENT-GASPÉSIE

La présidente de l'Afeas Sayabec et conseillère municipale, Marielle Roy, vient de nous informer qu'elle a fait adopter par le conseil municipal de sa localité une politique d'égalité hommes/femmes. Il s'agit d'une première au Québec. Cette politique servira de modèle pour d'autres municipalités qui voudront avoir leur propre politique d'égalité. Citation de Marielle Roy : « Cela s'inscrit dans la mission Afeas et je suis particulièrement fière de cette avancée féminine ». Peut-être un modèle d'action à répéter dans d'autres Afeas locales !.

BOISSONS ÉNERGISANTES (Afeas : 2008)

Depuis 2008, l'Afeas revendique l'interdiction de vendre des boissons énergisantes aux moins de 18 ans. Il s'agit d'un dossier difficile. Les fabricants de ces boissons s'opposent vigoureusement à toute forme de contrôle. Or, quelques jours avant les Fêtes, les localités de Causapscal et Amqui dans la région du Bas-St-Laurent ont osé aller de l'avant en bannissant la vente de ces boissons dans leurs installations récréatives. Ces décisions furent chaudement applaudies par l'Association pour la santé publique du Québec qui y voit un exemple de l'importance du rôle que peuvent jouer les acteurs municipaux en matière de promotion de la santé. Elle souhaite que plusieurs autres municipalités suivent cet exemple. Des Afeas locales pourraient certainement exercer des pressions auprès de leurs propres conseils municipaux pour qu'ils réglementent, à leur tour, la vente de ces boissons. C'est long... mais il ne faut pas lâcher !

PARITÉ DANS CONSEILS D'ADMINISTRATION

En décembre, nous apprenions que 12 des 22 sociétés d'État avaient atteint la parité hommes/femmes au sein de leurs conseils d'administration, et que 9 autres y étaient presque. En félicitant le Gouvernement du Québec pour avoir agi dans ce dossier, l'Afeas disait espérer que les sociétés privées emboîtent le pas. Dès le début de janvier, la ministre à la Condition féminine, Christine St-Pierre, donnait une conférence de presse à laquelle l'Afeas avait été conviée. La ministre y a annoncé la mise sur pied d'une *Table des partenaires influents* co-présidée par Mme Monique Jérôme-Forget et M. Guy Saint-Pierre. Les participants à cette Table, en plus d'influencer les instances décisionnelles du milieu des affaires, recommanderont les meilleurs moyens à prendre pour atteindre la parité dans les instances décisionnelles dans le secteur privé. Ça progresse...un dossier à suivre... !